

ment entre les deux partis. Le Pape, quoique dit-on, très-peu satisfait du dernier Concile de *Latran*, a accordé aux Cardinaux la demande qu'ils lui faisoient depuis long-tems de renvoyer tout ce qui regarde la *Constitution* & le nouvel accommodement, à la Congrégation établie à ce sujet ; & ce qui acheve de ruiner d'autant plus les esperances que le Cardinal de Noailles avoit conçues des premieres démarches qui ont été faites, est que cette Congrégation ayant examiné une Lettre que S. Em. avoit écrite depuis peu au St. Pere, par laquelle elle se plaint du dernier Decret du Concile en faveur de la Bulle, de même que le projet de son Mandement qu'elle avoit envoyé à *Rome*, cette même Congrégation a fait là dessus des observations qui ont été remises à S. S., & qui ne peuvent être plus vives. On exige en premier lieu de S. Em. une révocation expresse de tous les Actes d'Appels & autres Actes faits contre la Bulle, particulièrement de son Instruction Pastorale de 1719. On l'exhorte à réparer le scandale qu'elle a causé à l'Eglise, & tous ses Actes & Ecrits y sont taxez d'hérétiques. Telle est à présent la situation de cette affaire, dont on ne peut guères se dispenser de mettre le Lecteur au fait. C'est un trait que nous devons à la fidélité de l'Histoire de ce tems. Les Gouvernemens de *Frascati*, de *Tivoli* & de *Castel Gandolphe*, que le Pape avoit réunis le mois dernier à la Charge de Majordôme par un Bref écrit de sa propre main, en viennent encore d'être tout récemment détachés, & cela sur les remontrances du Cardinal Albani qui se maintient parfaitement dans tout le crédit qu'il avoit acquis sous le précédent Pontificat de *Clement XI.* son Oncle, & qui a engagé le St. Pere